



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél: +31 (0)70 302 23 23. Télégr.: Intercourt,
La Haye. Télécopie: +31 (0)70 364 99 28. Télex: 32323. Adresse électronique:
mail@icj-cij.org. Adresse Internet: <http://www.icj-cij.org>.

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2004/27

Le 30 juin 2004

Conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le Territoire palestinien occupé

Requête pour avis consultatif

IMPORTANT RAPPEL AUX MEDIAS

Le délai de dépôt des demandes d'accréditation pour la presse expire demain, jeudi 1^{er} juillet 2004, à minuit

LA HAYE, le 30 juin 2004. Le département de l'information de la Cour internationale de Justice (CIJ) rappelle aux représentants des médias que le délai pour le dépôt en ligne des demandes d'accréditation concernant la lecture de l'avis consultatif de la Cour en l'affaire des Conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le Territoire palestinien occupé (requête pour avis consultatif) a été fixé au jeudi 1^{er} juillet 2004 à minuit.

Passé ce délai, le formulaire électronique de demande d'accréditation sera retiré de la page d'accueil du site Internet de la Cour (www.icj-cij.org) et il ne sera plus possible de demander à être accrédité pour la séance publique du 9 juillet 2004 en l'affaire susmentionnée.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les communiqués de presse numéros 2004/23 ; 2004/24 et 2004/26 sur le site Internet de la Cour.

Tous les documents publics concernant l'affaire susmentionnée (requête, exposés écrits, compte-rendu des audiences du mois de février 2004) sont disponibles en ligne sur le site Internet de la Cour (www.icj-cij.org). La lecture de l'avis consultatif de la Cour sera retransmise en direct sur le site de la Cour et le texte complet de l'avis consultatif sera disponible en ligne dès la fin de la lecture, le 9 juillet 2004. Sur la page d'accueil du site de la Cour, cliquer sur «Rôle», puis sur le lien hypertexte portant le nom de l'affaire des Conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le Territoire palestinien occupé (requête pour avis consultatif). Consulter ensuite le menu affiché sur la gauche de l'écran.

Département de l'information :

M. Arthur Witteveen, premier secrétaire de la Cour (tél. : + 31 70 302 2336)

Mme Laurence Blairon et M. Boris Heim, attachés d'information (tél. : + 31 70 302 2337)

Adresse électronique : information@icj-cij.org